

Commune des Deux-Alpes

AVIS AU PUBLIC

Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Mont-de-Lans – La Mura

Le public est informé que par délibération n°2022-146 du 26/09/2022, le conseil municipal des Deux-Alpes a prescrit la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Mont-de-Lans pour le projet de retenue d'altitude à la Mura, pour extension du réseau de neige de culture.

Par délibération n°2022-163 du 14/11/2022, les modalités de cette concertation ont été complétées et modifiées comme suit :

La concertation sera prolongée jusqu'au 02/01/2023 inclus. Elle se déroulera donc du 07/11/2022 au 02/01/2023 inclus.

Un avis modificatif informant le public sera publié au plus tard 7 jours après l'adoption de la présente délibération, par voie dématérialisée sur le site internet de la commune et par voie d'affichage en mairie. Cet avis sera également publié dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département. L'avis précisera les dates de début et de fin de la concertation et les modalités de participation du public.

Un dossier de concertation présentant les objectifs et caractéristiques principales du projet et de la mise en compatibilité des documents d'urbanisme, ainsi qu'un aperçu des incidences potentielles sur l'environnement sera consultable en mairie des Deux-Alpes et en Mairie de Saint-Christophe-en-Oisans, aux heures habituelles d'ouverture. Il sera également consultable et téléchargeable sur le site internet de la commune des Deux-Alpes : <https://www.mairie2alpes.fr/>

Un registre « papier » sera disponible en mairie des Deux-Alpes et en Mairie de Saint-Christophe-en-Oisans aux heures habituelles d'ouverture.

Un registre « dématérialisé » sera disponible à l'adresse suivante : concertation@mairie2alpes.fr
Des avis, questions, contributions pourront être adressés par voie dématérialisée à l'adresse concertation@mairie2alpes.fr et par voie postale à l'adresse : Mairie des Deux Alpes, 48 avenue de la Muzelle, BP 12, 38860 Les Deux Alpes.

Une réunion publique est maintenue le vendredi 2 décembre 2022 à la salle Amphibia, Palais des sports, rue du grand plan, 38860 Les Deux Alpes-. Son horaire est modifié et se tiendra à partir de 20h